



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 février 2012 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Luc Angers, Denis Tassé, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher et Luc Montreuil.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Roger Archambault, Luc Bard, André Bonneau, Louis Cabral, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Lucie Gagnon, Mario Harel, Marco Lalonde, Louise Lavoie, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Martin Potvin, Lucie Poulin et Gilles Sabourin

Sont absents, messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Maxime Pedneaud-Jobin.

CAUP20120221-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 30 – Discussion sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 février 2012.

28.1 Projet numéro 98595 – Nomination d'un commissaire du Bureau de l'ombudsman de la Ville de Gatineau

Cet item est discuté en début de rencontre avec l'accord de tous les membres du conseil.

Monsieur Guay explique que suite à la démission d'un commissaire, un poste devait être comblé. La recommandation est donc de nommer monsieur Denis Carrier à titre de commissaire au Bureau de l'ombudsman.

Monsieur Denis Carrier explique brièvement son cheminement professionnel et sa motivation à être commissaire au Bureau de l'ombudsman.

3.5 Projet numéro 98506 - Dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 502 2005 - 459, boulevard de la Cité - Dans le but de réduire la superficie de matériaux de classe 1 obligatoire et permettre l'utilisation de matériaux des classes 3 et 4 sur les murs du bâtiment principal - District électoral du Versant - Joseph De Sylva

Monsieur le conseiller Patrice Martin propose un amendement au projet de résolution numéro 98506, soit de retirer toutes les conditions et supprimer tous les mots après « perspectives du bâtiment projeté – Station de la Cité de Rapibus ».

Monsieur le conseiller Stefan Psenak appuie cet amendement.

Le président fait un tour de table sur le projet de résolution amendé :

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Stefan Psenak	M ^{me} Denise Laferrière	M. Maxime Tremblay
M. André Laframboise	M ^{me} Patsy Bouthillette	M. Maxime Pedneaud-Jobin
M. Alain Riel	M. Joseph De Sylva	
M. Patrice Martin		
M ^{me} Mireille Apollon		
M. Pierre Phillion		
M ^{me} Nicole Champagne		
M. Denis Tassé		
M. Luc Angers		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		

La résolution amendée est acceptée sur division.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 98506 modifié sera déposé au conseil municipal du 21 février 2012 pour adoption.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil prend son siège.

5.6 Projet numéro 98079 - Avis de présentation - Règlement d'emprunt numéro 699-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 7 000 000 \$ pour effectuer les travaux de réaménagement de l'intersection des boulevards Saint-Joseph et Jean-Proulx et de son approche nord - Districts électoraux de l'Orée-du-Parc et de Saint-Raymond-Vanier – Mireille Apollon et Pierre Phillion

Madame la conseillère Mireille Apollon veut voter contre cet avis de présentation.

Madame Suzanne Ouellet, greffier, informe madame Mireille Apollon qu'elle ne peut voter contre un avis de présentation. Elle devra le faire lors de l'adoption du règlement d'emprunt numéro 699-2012.

6.2 Projet numéro 98400 - Règlement numéro 303-4-2012 modifiant le Règlement numéro 303-2007 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la ville de Gatineau

Madame la conseillère Mireille Apollon propose de modifier ce règlement en conservant la limite de vitesse de 40 km/h sur le chemin Freeman et non de faire passer cette limite de vitesse à 50 km/h. Monsieur le conseiller Stefan Psenak appuie cet amendement.

Le président fait un tour de table sur l'amendement, soit de conserver la limite de vitesse à 40 km/h sur le chemin Freeman.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Stefan Psenak	M. Pierre Phillion	M. Maxime Tremblay
M. André Laframboise	M ^{me} Denise Laferrière	M. Maxime Pedneaud-Jobin
M. Alain Riel	M. Denis Tassé	
M. Patrice Martin	M ^{me} Patsy Bouthillette	
M ^{me} Mireille Apollon	M. Joseph De Sylva	
M ^{me} Nicole Champagne	M. Stéphane Lauzon	
M. Luc Angers		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		

Conséquemment, le projet de résolution numéro 98400 modifié sera déposé au conseil du 21 février 2012 pour adoption.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher quitte son siège.

16.4 Projet numéro 98308 – Composition du Comité de toponymie –
Nomination de monsieur André Saint-Martin à titre de membre citoyen
du Comité de toponymie de la Ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Stefan Psenak demande de vérifier la possibilité qu'un membre du conseiller puisse siéger à ce comité.

29.3 Projet numéro --> **CES** – Contribution municipale à la
Corporation plein air de la Lièvre pour le projet de construction d'un pavillon
d'accueil du centre nautique.

Après discussion sur ce sujet, un amendement au projet de résolution est proposé par monsieur le conseiller Stefan Psenak, appuyé par le conseiller Joseph De Sylva, soit de retirer le paragraphe suivant :

« de rembourser en totalité dans leurs postes budgétaires respectifs, les sommes d'argent investies provenant du budget discrétionnaire de l' élu au montant de 21 000 \$, ainsi que le 29 000 \$ provenant du surplus de l'ex-Ville de Buckingham, advenant que ce conseil accepte d'accorder une priorité aux projets dans le cadre du 20 millions de fonds communautaires, dans lequel le projet de la Corporation plein air de la Lièvre est identifié comme priorité pour le secteur de Buckingham ».

L'amendement est accepté à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 97724 amendé sera déposé au conseil du 21 février 2012 pour adoption.

Ajout d'un papillon – Budget discrétionnaire des élus.

Monsieur le conseiller Alain Riel, appuyé par monsieur le conseiller Stefan Psenak, propose que l'enveloppe du budget d'aménagement de quartier soit augmentée de 25 000 \$ par district à compter de 2012 et que cette somme soit puisée à même les surplus 2011 de la Ville pour l'exercice en cours.

Après discussion, le président fait un tour de table sur cette résolution :

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Stefan Psenak	M. Pierre Philion	M. Maxime Tremblay
M. André Laframboise	M ^{me} Denise Laferrière	M. Yvon Boucher
M. Alain Riel	M. Denise Tassé	M. Maxime Pedneaud-Jobin
M. Patrice Martin	M ^{me} Patsy Bouthillette	
M ^{me} Mireille Apollon	M. Joseph De Sylva	
Mme Nicole Champagne	M. Luc Montreuil	
M. Luc Angers	M. le maire Marc Bureau	
Mme Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		

La résolution proposée est acceptée sur division.

Les membres du conseil acceptent de retirer les items suivants :

- 5.3** **Projet numéro 95859** - Avis de présentation - Règlement numéro 42-3-2012 modifiant le Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la ville de Gatineau
- 5.5** **Projet numéro 97977** - Avis de présentation - Règlement numéro 696-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 1 125 000 \$ pour la réfection complète de la piscine Bisson – District électoral de Wright-Parc-de-la-Montagne – Patrice Martin
- 6.7** **Projet numéro 98311** - Règlement numéro 700-25-2012 modifiant le Règlement numéro 700 relatif au schéma d'aménagement et de développement dans le but d'inscrire une disposition visant à permettre des travaux et des constructions en zone inondable à risque élevé (réurrence 0-20 ans) afin de réaliser le projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, entre le boulevard Gréber et la rue Saint-Louis - District électoral de Pointe-Gatineau - Luc Angers
- 9.2** **Projet numéro 98496** - Projet de développement, ouverture d'une nouvelle rue en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 505-2005 - Phase 17 du projet résidentiel Plateau Symmes - Dans le but de modifier la configuration de la rue des Scouts de part et d'autre du boulevard du Plateau pour la zone comprise au sud du prolongement du chemin Boucher et entre le chemin Vanier et le boulevard des Allumettières - District électoral de Deschênes - Alain Riel
- 10.6** **Projet numéro 96858** - Modifications à la réglementation du stationnement - Rue Trottier - District électoral du Versant – Joseph De Sylva
- 10.13** **Projet numéro 94869** - Politique de gestion des trottoirs

Les membres du conseil acceptent d'ajouter les items suivants :

- 29.1** **Projet numéro** --> **CES** – Demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs – Installation d'un quai amovible au parc du Landing
- 29.2** **Projet numéro** --> **CES** – Modifications à la structure organisationnelle – Service de police
- 29.3** **Projet numéro** --> **CES** – Contribution municipale à la Corporation plein air de la Lièvre pour le projet de construction d'un pavillon d'accueil du centre nautique

- 29.4** **Projet numéro 95919** – Avis de présentation – Règlement numéro 252-1-2012 modifiant le Règlement numéro 252-2006 dans le but d’augmenter la dépense et l’emprunt de 8 000 \$ afin de payer la quote-part municipale pour l’enfouissement des réseaux d’utilités publiques devant desservir le projet les Hauteurs, phase 10 – District électoral de Bellevue – Sylvie Goneau
- 29.5** **Projet numéro 95930** – Avis de présentation – Règlement numéro 128-1-2012 modifiant le Règlement numéro 128-2008 dans le but de modifier les paramètres de taxation et d’augmenter la dépense et l’emprunt de 78 000 \$ afin de payer la quote-part municipale pour la surdimension de l’égout sanitaire et la construction d’une station de pompage devant desservir le projet Faubourg de la Blanche, phase 2 – District électoral de la Rivière-Blanche – Yvon Boucher
- 29.6** **Projet numéro 98144** – Avis de présentation – Règlement numéro 701-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 2 600 000 \$ pour effectuer divers travaux d’aménagement de parcs et d’espaces verts
- 29.7** **Projet numéro 98534** - Avis de présentation – Règlement numéro 703-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 2 200 000 \$ pour effectuer des travaux de réaménagement du boulevard Maloney Est, phase 2 – District électoral de la Rivière-Blanche – Yvon Boucher
- 29.8** **Projet numéro 98557** – Avis de présentation – Règlement numéro 705-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 855 000 \$ pour effectuer divers travaux de réfection des services municipaux de la rue Lebaudy, la construction d’une conduite d’égout sanitaire près de la rue Maclachlan afin de permettre l’abandon du poste de pompage Clément ainsi que la remise en état des lieux – Districts électoraux de Limbour et de Buckingham – Nicole Champagne et Maxime Pedneaud-Jobin
- 29.9** **Projet numéro --> CES** – Approuver le protocole d’entente numéro 12117, initiative conjointe entre la Ville de Gatineau et la CCN – Construction d’un sentier récréatif en bordure du boulevard de la Cité-des-Jeunes, entre le boulevard des Hautes-Plaines et le sentier de la Gatineau – District électoral de l’Orée-du-Parc – Mireille Apollon
- 29.10** **Projet numéro 98836** – Avis de présentation – Règlement numéro 61-17-2012 modifiant le Règlement numéro 61-2006 dans le but de réviser les tarifs établis concernant des biens, services ou activités offerts par la Ville de Gatineau
- 29.11** **Projet numéro --> CES** – Protocole d’entente « Grand partenaire » avec l’Association de soccer de Gatineau
- 29.12** **Projet numéro 98562** – Nomination au conseil d’administration de Tricentris

Adoptée

Fin du caucus préparatoire public à 15 h 35.